

# Accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur

L'ouverture de nombreuses perspectives pour la France



## L'accord UE-Mercosur profitera aux citoyens partout en France



Il **supprimera les tarifs douaniers** pour les exportateurs français



Il ouvrira de **nouveaux marchés pour les agriculteurs** et producteurs agroalimentaires français



Il **protègera** dans les pays du Mercosur **les produits alimentaires et les boissons françaises** les plus réputées



Il **ouvrira le marché des services** du Mercosur aux entreprises françaises



Il permettra aux entreprises françaises de participer davantage à des **marchés publics** au Mercosur



Il aidera les **petites et moyennes entreprises françaises** à exporter davantage vers le Mercosur

## **La France, partenaire commercial du Mercosur**

La France et le Mercosur ont déjà une relation commerciale et d'investissement étroite et intense

**97 000 emplois** dépendent des exportations françaises à  
Mercosur

**11ème**

Le classement du Mercosur dans la liste  
des principaux partenaires commerciaux de la  
France en dehors de l'UE

**€4,5 milliards**

Le montant de l'excédent commercial de la France  
avec le Mercosur pour les biens et les services

**€8,6 milliards**

La valeur des exportations françaises à destination du Mercosur

**€4,1 milliards**

La valeur des importations françaises en provenance du Mercosur

**4 627**

Le nombre des entreprises françaises exportant vers le Mercosur



## Commerce de biens

### Suppression des tarifs douaniers sur les exportations françaises

Exportations françaises de biens vers le Mercosur : **5,56 milliards d'euro** (2018)

L'accord commercial permettra de réaliser des **économies substantielles sur les droits de douane** en éliminant progressivement les droits sur 91% de tous les produits exportés. La France bénéficiera donc de cette libéralisation tarifaire dans la quasi-totalité de ses exportations. Cela rendra ses exportations encore plus compétitives et devrait lui assurer des débouchés additionnels.

- tableaux, panneaux, consoles, bureaux, appareils destinés au contrôle ou à la distribution de l'électricité
- appareils téléphoniques
- appareils radar
- pompes pour liquides
- appareils informatiques
- circuits électroniques intégrés;

Les droits de douane du Mercosur atteignent actuellement entre 14 et 20% et tomberont graduellement à 0 % sur la plupart des produits en vertu de l'accord commercial.



#### Machines et équipements électriques

Exportations françaises vers le Mercosur: **€ 1,2 milliards d'euros** (2018)

Ce secteur représente **plus de 234 000 emplois** en France.

La France est le troisième pays exportateur de machines et d'appareils électriques de l'UE vers le Mercosur. Cette catégorie représente 25% de toutes les exportations françaises vers le Mercosur. Quelques exemples de produits plus importants appartenant à cette catégorie et exportés par la France:



#### Matériel de transport

Exportations françaises vers le Mercosur: **€1.76 milliards d'euros** (2018)

Ce secteur représente **plus de 372 000 emplois** en France.

La France est le deuxième exportateur de produits appartenant à cette catégorie. En particulier, la France **est le 1er exportateur européen dans l'aéronautique à hauteur de plus de €1 milliard d'euros** (2018)

Autres produits pertinents exportés dans cette catégorie :

- Moteurs et pièces détachées: **542 millions d'euros** (2018)
- Voitures: **115 millions d'euros** (2018)



### Produits chimiques et pharmaceutiques

Le Mercosur est un marché stratégique pour les exportations françaises de produits chimiques et pharmaceutiques. Il reçoit aujourd'hui près de **4%** de toutes les exportations françaises à destination de pays hors de l'UE dans cette catégorie de produits.

La France est le troisième exportateur de l'UE de produits pharmaceutiques et de produits chimiques vers le Mercosur à hauteur de **1,37 milliards d'euros** (2018).

En particulier:

- les exportations de **produits chimiques organiques** représentent **680 millions d'euros** (2018)
- les exportations de **produits cosmétiques** représentent **283 millions d'euros** (2018)
- les exportations de **produits pharmaceutiques** s'élèvent à **287 millions d'euros** (2018)

L'industrie est actuellement confrontée à des tarifs élevés du Mercosur d'environ 14 %, mais ceux-ci seront réduits progressivement à 0 % pour la plupart des produits.

Ce secteur représente plus de 157 000 emplois en France.



### Produits plastiques et caoutchouc

Exportations françaises vers le Mercosur: **264 millions d'euros** (2018)

La France est le 3ème exportateur de produits plastiques de l'UE vers le Mercosur.

Ce secteur, qui représente plus de 153 000 emplois en France, fait face à des tarifs allant entre 14 et 18% qui seront progressivement éliminés.



### Instruments optiques, médico-chirurgicaux, de mesure, et de photographie

Exportations françaises vers le Mercosur: **189 millions d'euros** (2018)

La France est le 4ème fournisseur d'instruments de précision et d'instruments de mesure.

Les tarifs du Mercosur sont entre 14 et 18%

La fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques représente 87 000 emplois en France.



## Produits alimentaires et boissons

### Créer des nouvelles opportunités pour les agriculteurs et les producteurs agroalimentaires français

Actuellement, les produits alimentaires et les boissons ne représentent que 5 % des exportations totales de l'UE vers le Mercosur, principalement constitués de produits à forte valeur ajoutée.

Les exportations dans ce secteur sont faibles en raison d'obstacles tarifaires allant jusqu'à 27%, avec des pics à 35% et 55%, et d'autres restrictions.

L'accord commercial UE-Mercosur supprimera progressivement les droits de douane pour la plupart des produits et rendra plus compétitives les exportations européennes de ces produits.

Les exportations françaises de produits agro-alimentaires vers le Mercosur atteignent: **202 millions d'euros** (2018)

#### Vins et spiritueux

La France est le troisième exportateur de vins et spiritueux de l'UE vers le Mercosur avec **43 millions d'euros** d'exportations (2018)

#### Produits laitiers

La France est le premier exportateur de produits laitiers de l'UE vers le Mercosur avec **14 millions d'euros** d'exportations (2018)

#### Préparations alimentaires

La France est le premier exportateur de préparations alimentaires de l'UE vers le Mercosur avec **18 millions d'euros** d'exportations (2018).

#### Produits de la minoterie; malt; amidons; inuline; gluten de froment

La France est le 2<sup>ème</sup> exportateur de produits de cette catégorie de l'UE vers le Mercosur avec **14 millions d'euros** d'exportations (2018)

#### Biscuits et pâtisseries

La France exporte **4 millions d'euros** dans cette catégorie



## Soutenir les agriculteurs français en cas de défis

L'accord prévoit l'importation d'une quantité limitée de bœuf à un tarif préférentiel en provenance des pays du Mercosur : jusqu'à 99 000 tonnes, ce qui représente un peu plus de 1% de la consommation totale de bœuf dans l'UE et la moitié des importations actuelles du Mercosur. Ce quota ne sera pas entièrement ouvert avant 2027. Par ailleurs, il sera échelonné progressivement en six tranches annuelles.

Un certain nombre de mesures importantes ont été mises en place pour protéger les intérêts des agriculteurs et des consommateurs français :

1. Un programme de soutien d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 1 milliard d'euros pour aider les agriculteurs, y compris les éleveurs de bœuf français, en cas de perturbation importante du marché.
2. Une clause de sauvegarde, qui peut être utilisée si le secteur agroalimentaire de l'UE est, ou risque d'être, sérieusement affecté par une augmentation des importations. C'est la première fois qu'une telle mesure est incluse dans un accord de libre-échange.
3. L'UE fixe des normes sanitaires qui sont ensuite généralement suivies au niveau mondial. La viande de bœuf et tous les autres produits alimentaires importés en France devront pleinement se conformer aux normes strictes de l'UE en matière de sécurité sanitaire des aliments.
4. Un certain nombre d'engagements en matière d'environnement et de climat ont été pris dans l'accord pour garantir que les pays du Mercosur respectent leurs obligations au titre de l'accord de Paris sur le climat.

**Pour de plus amples informations rendez vous sur :**

<http://trade.ec.europa.eu/doclib/html/158059.htm>



## Indications géographiques

### Protection des produits et boissons sous appellation géographique

L'accord prévoit un niveau élevé de protection pour **63 boissons et produits alimentaires français** qui bénéficient en Europe d'une **indication géographique** établissant leur lien avec une région bien spécifique.

Du fait des liens historiques entre les pays européens et le Mercosur, le Mercosur est en effet une région où les noms des produits européens traditionnels sont très souvent utilisés et beaucoup de produits français traditionnels ne jouissent aujourd'hui que d'une protection limitée. Le chapitre de l'accord sur les indications géographiques devrait inclure des dizaines de produits français, parmi lesquels les fromages, les charcuteries et les vins les plus réputés, leur offrant au Mercosur le même niveau de protection que celui dont ils bénéficient en Europe.

La protection en Europe de l'intégralité des indications géographiques européennes reste inchangée.

La France a demandé la protection de **63 produits**, soit parce qu'ils étaient déjà exportés vers le Mercosur, soit en raison de leur potentiel d'exportation futur. Ils comprennent quelques-uns des produits français les plus connus comme le Champagne et le Roquefort.

Dans la pratique, cela signifie que le nom de ces produits bénéficiera du même niveau de protection contre les imitations dans les quatre pays du Mercosur que dans l'UE.

Les producteurs ne pourront pas vendre de produits locaux ou étrangers sous le nom des indications géographiques européennes au Mercosur s'ils ne respectent pas les critères spécifiques de production de ces indications géographiques



## Produits protégés comme indications géographiques

Produit	Dénomination
<b>Fromages</b>	Bleu d'Auvergne Brie de Meaux Brillat-Savarin Camembert de Normandie Cantal ; fourme de Cantal ; cantalet Chaource Comté Emmental de Savoie Époisses Gruyère Livarot Pont-l'Évêque Reblochon / Reblochon de Savoie Roquefort Sainte-Maure de Touraine Saint-Marcellin Selles-sur-Cher Soumaintrain
<b>Vins et Spiritueux</b>	Alsace / Vin d'Alsace Anjou Beaujolais Bordeaux Bourgogne Cahors Chablis Champagne Châteauneuf-du-Pape Côtes de Provence Côtes du Rhône Côtes du Roussillon Fronton Graves Irouléguay Languedoc Madiran Margaux Médoc Pauillac



	Pays d'Oc Pessac-Léognan Pomerol Pommard Romanée-Conti Saint-Emilion Saint-Estèphe Saint-Julien Sauternes Touraine Val de Loire Armagnac Calvados Cognac Rhum de Guadeloupe Rhum de la Martinique
<b>Riz</b>	Riz de Camargue
<b>Viandes et porc</b>	Bœuf de Charolles Canard à foie gras du Sud-Ouest (Chalosse, Gascogne, Gers, Landes, Périgord, Quercy) Génisse Fleur d'Aubrac Jambon de Bayonne
<b>Beurres</b>	Beurre Charentes-Poitou ; Beurre des Charentes ; Beurre des Deux-Sèvres
<b>Poissons/mollusques</b>	Huîtres Marennes Oléron
<b>Fruits</b>	Pruneaux d'Agen
<b>Huiles essentielles</b>	Huile essentielle de lavande de Haute-Provence/Essence de lavande de Haute-Provence



## Commerce de services

### Améliorer l'accès aux marchés des services du Mercosur aux entreprises françaises

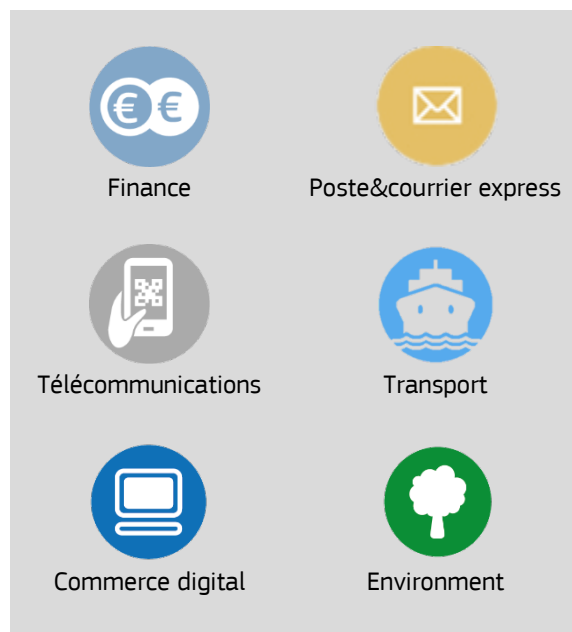
Exportations françaises de services vers le Mercosur: **2.9 milliards d'euros** (2017)

La France est le second exportateur de services vers le Mercosur. Une grande partie de ces échanges de services est effectué par des entreprises françaises établies dans les pays du Mercosur, ou inversement.

#### Ceux-ci incluent:

- Voyages: **1,30 milliards d'euros**
- Services aux entreprises: **658 millions d'euros**
- Transport: **410 millions d'euros**
- Frais d'utilisation de la propriété intellectuelle: **218 millions d'euros**

L'accord permettra d'améliorer et de sécuriser l'accès des entreprises françaises aux marchés des services du Mercosur dans certains domaines, notamment:



L'accord apportera également une sécurité juridique aux exportateurs de services de l'UE, puisque les pays du Mercosur se sont engagés à ne pas rendre plus contraignant l'accès qu'ils offrent aux entreprises françaises.



## Marchés publics

### **Permettre aux entreprises françaises de participer davantage aux marchés publics du Mercosur**

Grâce à cet accord, les entreprises françaises auront un accès garanti aux marchés publics de biens, services et travaux des gouvernements du Mercosur au niveau fédéral et central aux mêmes conditions que les entreprises locales du Mercosur (principe de non-discrimination).

Les pays du Mercosur ont aussi accepté de rendre plus transparent le processus d'appel d'offres, par exemple en publiant tous les appels d'offres publics couverts par l'accord sur un site web unique dédié

aux marchés publics et en publiant les informations concernant leur législation sur les marchés publics.

Les pays du Mercosur ont aussi accepté de rendre plus impartial le processus d'appel d'offre, par exemple en assurant que des procédures de recours soient accessibles aux entreprises qui estiment avoir fait l'objet d'un traitement discriminatoire.



## **Petites et Moyennes Entreprises**

### **Aider les petites et moyennes entreprises françaises à exporter davantage vers le Mercosur**

Les petites et moyennes entreprises françaises sont orientées vers l'exportation.

L'accord comprend des engagements qui faciliteront l'exportation. Il s'agit notamment de:

- La suppression des tarifs
- La simplification des procédures douanières
- La facilitation de la certification de la conformité des produits avec des normes techniques
- L'amélioration de l'accès à l'information sur les appels d'offres publics

Ces engagements permettront aux petites entreprises Françaises de :

- Concurrencer plus facilement les grandes entreprises
- Participer pleinement aux chaînes d'approvisionnement

De plus, l'accord mettra en place :

- Des coordonnateurs des petites et moyennes entreprises (PME), qui prendront en compte les besoins des petites entreprises au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'accord,
- Des bases de données en ligne pour faciliter la recherche d'informations sur les activités commerciales avec et dans les pays du Mercosur.